



ENFANCE ET JEUNESSE, SOCIAL ET
SANTÉ

Espace Santé Jeunes - Une offre de services élargie

Publié le 11 octobre 2018

Depuis le 15 octobre 2018, les jeunes Vanvéens ont accès à de nouveaux services en matière de santé.

Le Conseil municipal a adopté, le 10 octobre dernier, la convention de mutualisation de l'Espace Santé Jeunes de Vanves et du Centre de planification et d'éducation familiale d'Issy-les-Moulineaux.

L'[Espace Simone Veil d'Issy-les-Moulineaux](#) devient un lieu d'accueil unique ouvert aux jeunes Vanvéens et Isséens.

Visite de l'Espace Simone Veil

ESJ Issy - Vanves - Visite de l'Espace Simone Veil

Une offre de services élargie et adaptée aux jeunes

À compter du 15 octobre prochain, les jeunes Vanvéens auront accès à de nouveaux services proposés par des professionnels de la santé traitant les sujets qui les préoccupent (psychiatre, socio-esthéticienne, sage-femme) en plus des consultations déjà disponibles au sein de l'Espace Simone Veil (psychologues, gynécologues, diététicienne, infirmières...). Ces consultations médicales anonymes, gratuites et confidentielles seront accessibles à tous les publics selon une large amplitude horaire, y compris le samedi matin.

La garantie d'une écoute permanente

Libre, anonyme et gratuit, garante de la confidentialité, l'écoute offerte aux jeunes Vanvéens sera permanente via le Point écoute jeunes. Elle concernera toutes les questions liées à la santé mais aussi à la sexualité, à l'alimentation, au tabac, à l'alcool, aux conduites à risque... L'Espace Santé Jeunes, au sein de l'Espace Santé Simone Veil, assure un travail de prévention et de proximité essentiel auprès du public jeune.

Nouveauté : un parcours santé personnalisé

Nouveauté liée directement à la mutualisation, la mise en place d'un parcours santé permettra à chaque jeune Vanvéen d'accéder gratuitement au cours de l'année, à quatre consultations au choix parmi les trois spécialités proposées :

Des médecins généralistes

Le lundi de 8h30 à 18h30

Le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Le mercredi de 8h30 à 18h30

Le mercredi de 9h00 à 13h30
Le jeudi de 9h à 11h et de 14h à 18h30
Le vendredi de 9h00 à 13h et de 14h à 17h

Un dentiste

Le lundi de 8h30 à 13h
Le mardi de 8h30 à 12h
Le mercredi de 13h à 17h30
Le jeudi de 8h30 à 12h
Le vendredi de 8h30 à 13h

Une gynécologue

Le lundi de 9h à 13h et de 14h30 à 18h
Le mardi de 14h à 18h
Le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Le vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

Pour prendre RDV:

Soit vous contactez le Centre au 01 41 23 83 00 ou sur place

Soit vous prenez RDV en ligne sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ➔



Des actions de prévention auprès des établissements scolaires

Au fil des prochains mois, les différentes actions de prévention, menées habituellement par la Ville via son [service Prévention Santé](#) auprès des écoles, des collèges et des lycées vanvéens seront reconduites.

Parallèlement, un dispositif d'accompagnement est mis en place au sein de la [Structure Information Jeunesse \(SIJ\)](#), situé 36 rue Jean Bleuzen, à destination des collégiens et lycéens, en partenariat avec les établissements, pour leur faire bénéficier de visites organisées à l'Espace Simone Veil et ainsi les familiariser avec ce nouveau lieu.

[Espace Santé Simone Veil](#) ➔

27 bis avenue Victor Cresson 92 130 Issy-les-Moulineaux

Tél : 01 41 23 83 00

Métro : ligne 12 – Station Mairie d'Issy

Bus 123 – 190 – 290 – 323 (arrêt Mairie d'Issy)

 LOCALISER

 RETOUR À LA LISTE



HÔTEL-DE-VILLE

23 RUE MAR
CS 40001
92172

Du
8h
1

L
1

Ve
13h

☎

